

## Compte rendu du conseil scientifique du 21/03/08

Présents : Patzak, Parizot, Mei, Corbel, Kurchan, Saint-jean, Badoual, Ladoux, Tourin, Roche, Barthélémy, Guidoni, Lemaitre.

P. Schwemling est élu vice président du CS par 12 voix pour, 2 absentions.

M. Badoual est secrétaire du CS jusqu'au mois de juin.

### 1. Membres extérieurs

Il est décidé que 2 membres extérieurs par thématique (2 infinis, nano et macro-vivo) siégeront au CS. La convergence sur ces personnes et leur élection se fera à la prochaine séance. Il faut donc prévoir 5 ou 6 noms par thème.

### 2. Promotions MCF⇒Prof

Constitution d'un comité des sages avec le conseil des enseignements (CE) pour les évaluations des aspects scientifiques, d'enseignement et de charges collectives des candidats. Le conseil d'UFR a proposé que le conseil des sages soit composé de 10 membres, 5 du CS et 5 du CE.

Le conseil scientifique accepte de participer à cette procédure de promotion interne cette année, mais souligne fortement la nécessité d'une discussion à ce sujet, de nombreux membres du conseil ayant exprimé leur opposition à cette procédure.

Pour cette année, le conseil scientifique propose de porter à 6 le nombre de membres de chaque conseil dans le comité des sages pour égaliser le nombre de représentants des thématiques nano et macro.

La liste de membres du CS proposés pour le conseil des sages est la suivante : Mei, Patzak, Kurchan, Schwemling, Sirtori, Barthélémy.

### 3. Autres promotions

Il a été proposé que tout le monde (rang A et rang B) peut juger toutes les promotions.

Cette proposition est rejetée, à 5 voix pour, 7 contre et 1 abstention.

La proposition suivante est adoptée, à 7 voix pour, 5 contre et 1 abs : L'avancement des personnes de rang A est jugé exclusivement par des personnes de rang A.

Il est décidé par 9 voix pour, 0 contre, 3 abstentions et 1 refus de vote, que les membres de rang B peuvent participer à la séance sur les promotions de personnes de rang A, sans toutefois pouvoir prendre part au vote.

Des rapporteurs ont été désignés pour les dossiers disponibles à la date du 21/03/08. Cependant, la date limite de dépôt des dossiers pour les promotions étant le 30/03/08, d'autres dossiers peuvent encore arriver.

Le classement des candidats à la promotion se fera au cours de la prochaine séance, le lundi 7 avril, à 9h30.

Plusieurs membres du CS ont critiqué l'organisation de cette procédure de classement des promotions : le nombre de dossiers alloué à chaque membre de rang A du conseil scientifique est élevé (au moins 5) et le temps imparti pour l'examen de ces dossiers plutôt faible. Il a été constaté que l'ancienne organisation où le travail était fait par les commissions de spécialistes semblait plus efficace.

#### 4. HDR

Stéphane Corbel est volontaire pour être le responsable HDR du conseil scientifique.  
Il fera son rapport sur les demandes de HDR de cette année au cours de la séance du 7 avril.